

Projet d'arrêté du Gouvernement wallon du ... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Le Gouvernement wallon,

Vu le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales, l'article 70 ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 17 juin 2022 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le ... ;

Vu le rapport du 31 janvier 2022 établi conformément à l'article 4, 2°, du décret du 3 mars 2016 visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques régionales, pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution ;

Vu l'avis n°... du Conseil d'État, donné le ... (date), en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2°, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur la proposition de la Ministre en charge des prestations familiales,

Après délibération,

ARRÊTE :

Article 1^{er} Le présent arrêté règle, en application de l'article 138 de la Constitution, des matières visées à l'article 128, de celle-ci.

Art. 2. Les Caisses d'allocations familiales privées se conforment aux modèles de balance des comptes généraux, de bilan et de compte de profits et pertes de l'année antérieure annexés au présent arrêté, tant dans sa structure que dans ses libellés.

Art. 3. Les Caisses d'allocations familiales privées peuvent placer leurs avoirs dans des instruments émis par les administrations publiques, par ordre de préférence :

1° dans des titres émis par la Région wallonne ;

2° dans des titres émis par d'autres unités d'administration publique relevant du sous-secteur S.1312 de la Région wallonne selon le SEC 2010 ;

3° dans des titres émis par des unités d'administration publique relevant du secteur S.13 belge selon le SEC 2010.

La gestion des fonds est efficiente et répond à des objectifs d'intérêt général.

Art. 4. Le ministre qui a les prestations familiales dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'E. Di Rupo', written over the printed name.

Elio DI RUPO

La Ministre en charge des prestations familiales,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'V. De Bue', written over the printed name.

Valérie DE BUE

Annexe 1. FORMULAIRE A REMPLIR - DONNEES GENERALES

Exercice

Exercice précédent

Données Caisse d'Allocations Familiales

Dénomination	
--------------	--

Adresse	Rue:
	N°:
	Boîte:
	Code Postal:
	Commune:

Données du bilan sociale

Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein (ETP)	
---	--

Nombre effectif d'heures prestées (temps plein + temps partiel)	
---	--

Numéro d'entreprise

Commentaires

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'E. Di Rupo', with a stylized, sweeping flourish at the end.

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'V. De Bue', with a simple, elegant cursive style.

Valérie DE BUE

Annexe 2. FORMULAIRE A REMPLIR - BILAN

EXERCICE

12 Plus-values de réévaluation

1210	Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
------	---

Solde débiteur	Solde créditeur

13 Fonds affectés

1320	Fonds de réserve
1321	Réserve administrative
1322	Réserve administrative affectée à la couverture des débiteurs
1391	Transfert des immobilisations

15 Subsidés en capital

151	Subsidés en capital reçus en espèces
-----	--------------------------------------

16 Provisions pour risques et charges

160	Provisions pour pensions et obligations similaires
162	Provisions pour grosses réparations et gros entretiens
164-165	Provisions pour autres risques et charges
168	Provisions pour dons et legs avec droit de reprise

17 Dettes à plus d'un an

1720	Dettes de location-financement immobilière
1721	Dettes de location-financement mobilière
1722	Dettes en rapport avec des droits réels sur des immeubles
1730	Etablissements de crédit - Dettes en compte (gestion)
1740	Autres emprunts
17500	Fournisseurs - entités liées
17501	Fournisseurs - tiers
1790	Autres dettes - Productives d'intérêts
1791	Autres dettes - Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement
1792	Autres dettes - Cautionnements reçus en numéraire

Amortissements

20 Frais d'établissement

2000/2009	Frais d'établissement
2040/2049	Frais de restructuration

Amortissements

21 Immobilisations incorporelles

21100/21109	Logiciel
21110/21119	Autres droits acquis
2130/2139	Acomptes versés

Amortissements

22 Terrains et constructions

22010/22019	Terrains en pleine propriété
22020/22029	Autres terrains
22080/22089	Plus-values de réévaluation sur terrains
22110/22119	Constructions en pleine propriété
22120/22129	Autres constructions
22180/22189	Plus-values de réévaluation sur constructions
22210/22219	Terrains bâtis en pleine propriété
22220/22229	Autres terrains bâtis
22280/22289	Plus-values de réévaluation sur terrains bâtis
22310/22319	Autres droits réels en pleine propriété
22320/22329	Autres droits réels

Amortissements

23 Installations, machines et outillage

23100/23109	Machines de bureau en pleine propriété		
23110/23119	Équipement informatique en pleine propriété		
23120/23129	Autres installations, machines et outillage en pleine propriété		
23200/23209	Autres machines de bureau		
23210/23219	Autre équipement informatique		
23220/23229	Autres installations, machines et outillage		

		Solde débiteur	Solde créditeur
		Amortissements	
24 Mobilier et matériel roulant			
24100/24109	Mobilier en pleine propriété		
24110/24119	Matériel roulant en pleine propriété		
24200/24209	Autre mobilier		
24210/24219	Autre matériel roulant		
		Amortissements	
25 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires			
2500/2509	Terrains et constructions en location-financement		
25100/25109	Machines de bureau en location-financement		
25110/25119	Equipement informatique en location-financement		
25120/25129	Autre installations, machines et outillage en location-financement		
25200/25209	Mobilier en location-financement		
25210/25219	Matériel roulant en location-financement		
		Amortissements	
26 Autres immobilisations corporelles			
2610/2619	Autres immobilisations corporelles en pleine propriété		
2620/2629	Autres immobilisations corporelles		
27 Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés			
270	Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés		
28 Immobilisations financières			
2880	Cautionnements versés en numéraire		
2881	Garantie locative		
2882	Autres garanties		
29 Créances à plus d'un an			
291	Autres créances		
40 Créances de prestations sociales			
40101	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs A avant 1/1/2019		
40102	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs A après 1/1/2019		
40111	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs B avant 1/1/2019		
40112	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs B après 1/1/2019		
40121	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs C avant 1/1/2019		
40122	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs C après 1/1/2019		
4013	Débiteurs de prestations indues - Débiteurs ayant un solde créditeur (-)		
40201	Débiteurs douteux A avant 1/1/2019		
40202	Débiteurs douteux A après 1/1/2019		
40211	Débiteurs douteux B avant 1/1/2019		
40212	Débiteurs douteux B après 1/1/2019		
40221	Débiteurs douteux C avant 1/1/2019		
40222	Débiteurs douteux C après 1/1/2019		
403	Frais et intérêts de retard à récupérer		
404	Amendes à récupérer		
409	Réductions de valeur sur débiteurs douteux actées (-)		
41 Autres créances			
412	Impôts et précompte à récupérer		
41310	Compte courant Agence - prestations familiales		
41311	Compte courant Agence - gestion		
41320	Frais d'expertises médicales - Art. 18 de l' AGW du Financement des Caisses		
41321	Frais propres à la procédure judiciaire - Art. 93 & 94 du décret de la RW		
41322	Intérêts dus de plein droit		
4140	Créances - entités liées		
4141	Créances - tiers		

4142	Factures à établir		
4143	Notes de crédit à recevoir		
4144	Subsides en Capital		
4160	Avances et prêts au personnel		
4161	Créances sur ventes d'actifs immobilisés		
4162	Créances diverses sur régulateur		
417	Créances douteuses		
418	Cautionnements versés en numéraire		
419	Réductions de valeur actées (-)		

Solde débiteur	Solde créditeur
----------------	-----------------

42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

4220	Dettes de location-financement immobilière
4221	Dettes de location-financement mobilière
4222	Dettes en rapport avec des droits réels sur des immeubles
423	Etablissements de crédit - Dettes en compte (gestion)
424	Autres emprunts
4250	Fournisseurs - entités liées
4251	Fournisseurs - tiers
4290	Dettes diverses - Productives d'intérêts
4291	Dettes diverses - Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible
4292	Dettes diverses - Cautionnements reçus en numéraire

43 Dettes financières

430	Etablissements de crédit - Emprunts en compte à terme fixe
4330	Etablissements de crédit - Dettes en compte courant prestations
4331	Etablissements de crédit - Dettes en compte courant gestion
439	Autres emprunts

44 Fournisseurs

4400	Fournisseurs - Entités liées
4401	Fournisseurs - Tiers
441	Effets à payer
4440	Factures à percevoir
4441	Notes de crédit à établir

45 Dettes fiscales, salariales et sociales

452	Impôts et taxes à payer
4530	Précompte professionnel retenu
4540	Sécurité sociale à payer
4550	Rémunérations à payer
4560	Pécules de vacances
457	Provisions pour primes de fin d'année
4590	Retenues personnelles: assurance de groupe
4591	Retenues personnelles: assurance hospitalisation
4592	Retenues personnelles: chèques-repas
4593	Retenues personnelles : adsl
4599	Saisies sur salaire

48 Dettes diverses

4800	Attributaires
4801	Prestations familiales à ventiler - mois de transition
4810	Versements sans affectation immédiate - allocations
4811	Versements sans affectation immédiate - gestion
482	Ordres de paiement retournés
48310	Compte courant Agence - prestations familiales
48311	Compte courant Agence - gestion
484	Couverture de l'indu
488	Cautionnements reçus en numéraire
489	Autres dettes diverses

		Solde débiteur	Solde créditeur
49 Comptes de régularisation en comptes d'attente			
490	Charges à reporter		
49100	Produits acquis - Gestion		
49101	Produits acquis - Financement des prestations familiales		
4911	Intérêts non échus		
4920	Charges à imputer		
4921	Intérêts à imputer		
49300	Produits à reporter - Gestion		
49301	Produits à reporter - Financement des prestations familiales		
49302	Produits à reporter - Avances de fonds - mois de transition		
4931	Intérêts à reporter		
4990	Prestations familiales à octroyer durant le mois de transition		
4991	Retenues pour autres entités fédérées		
4992	Retenues pour autres caisses d'allocations familiales		
52 Titres à revenu fixe			
520	Titres à revenu fixe - valeur d'acquisition		
529	Réductions de valeur actées sur titres à revenu fixe (-)		
53 Dépôts à terme			
530	Dépôts à terme: de plus d'un an		
531	Dépôts à terme: de plus d'un mois et à un an au plus		
532	Dépôts à terme: d'un mois au plus		
539	Réductions de valeur actées sur dépôts à terme		
54 Valeurs échues à l'encaissement			
5400	Chèques à encaisser allocations		
5401	Chèques à encaisser gestion		
541	Coupons à encaisser		
55 Etablissements de crédit allocations familiales			
5500-5590	Banque: compte courant - allocations familiales		
5501-5591	Chèques émis - allocations familiales		
5509-5599	Réductions de valeur actées - allocations familiales (-)		
56 Etablissements de crédit gestion			
5600-5690	Banque: compte courant - gestion		
5601-5691	Chèques émis - gestion		
5609-5699	Réductions de valeur actées - gestion (-)		
57 Caisses			
570	Caisse - espèces allocations		
571	Caisse - espèces gestion		
578	Caisse - timbres		
58 Virements internes			
5800	Virements internes allocations		
5801	Virements internes gestion		
5802	Virements gestion pour allocations		
5803	Virements allocations pour gestion		
TOTAL GENERAL			
Solde créditeur à diminuer de l'actif			
TOTAL ACTIF ET PASSIF			

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Elio Di Rupo', written over a circular stamp.

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Valérie De Bue', written in a cursive style.

Valérie DE BUE

Annexe 3. FORMULAIRE A REMPLIR - COMPTE DE GESTION

EXERCICE

OPERATIONS DU COMPTE DE GESTION

Frais directs	Frais refacturés	TOTAL
---------------	------------------	-------

61 Services et biens divers

--	--	--

610 Frais d'immeuble

6100	Loyer			
6101	Charges locatives			
6102	Entretien et réparations			
6103	Assurances			
6104	Energie et eau			
6105	Impôts et taxes (locataire)			
6109	Autres frais d'immeuble			

611 Frais de bureau

6110	Téléphone			
6111	Fournitures de bureau (entre autres travaux d'impression)			
6112	Frais d'expédition			
6113	Frais de documentation			
6114	Publications et publicité			
6115	Location matériel de bureau			
6116	Entretien et réparation de matériel de bureau			
6117	Petit matériel			
6118	Assurances sur mobilier et matériel de bureau			
6119	Autres frais de bureau			

612 Frais d'informatique

6120	Frais d'informatique - Matériel et accessoires			
6121	Frais d'informatique - Logiciel			
6122	Frais d'informatique - Loyer			
6123	Frais d'informatique - Frais d'entretien et de réparation			
6124	Frais d'informatique - Bureau conseil			
6125	Frais d'informatique - des Lignes de Communications Data			
6129	Frais d'informatique - Autres frais			

613 Contentieux

6130	Honoraires			
6131	Frais d'examens médicaux			
6132	Frais d'administration liés aux examens médicaux			
6133	Intérêts dûs de plein droit - Art 88 du décret de la RW			
6134	Autres frais de justice et intérêts			
6139	Autres frais contentieux			

614 Indemnités à des tiers

6140	Cotisations			
6141	Honoraires: commissaire et expert-comptable			
6142	Honoraires: bureau de sélection			
6143	Honoraires: divers			
6144	Secrétariat social: frais de gestion			
6145	Chèques repas: frais de gestion			
6146	Contrôles faits par des tiers			
6149	Autres indemnités à des tiers			

615 Frais de voiture, de voyage et de déplacement

6150	Frais de représentation			
6151	Frais de location ou de leasing			
6152	Autres frais de voiture			
6153	Indemnités kilométriques			

6154	Autres frais de voyage et de déplacement		
------	--	--	--

--	--	--

616 Rémunérations, charges sociales et pensions - personnel commun mis à la disposition par des entités liées

--	--	--

61602 Rémunérations et avantages sociaux directs - Employés

616020 Rémunérations assujetties à l'ONSS		
616021 Double pécule de vacances		
616029 Autres rémunérations et avantages sociaux directs		

61603 Rémunérations et avantages sociaux directs - Ouvriers

616030 Rémunérations assujetties à l' ONSS		
616039 Autres rémunérations et avantages sociaux directs		

61604 Rémunérations et avantages sociaux directs - Frais d'informatique liés au personnel

616040 Rémunérations assujetties à l'ONSS		
616041 Double pécule de vacances		
616049 Autres rémunérations et avantages sociaux directs		

61605 Rémunérations et avantages sociaux directs - Autres membres du personnel

61605 Rémunérations et avantages sociaux directs - Autres membres du personnel		

6161 Cotisations patronales pour assurances sociales

6161 Cotisations patronales pour assurances sociales		

6162 Primes d'employeurs pour assurances extralégales

61620 Primes d'employeurs pour assurances extralégales - Assurance de groupe		
61621 Primes d'employeurs pour assurances extralégales - Assurance hospitalisation		

6163 Autres frais de personnel

61630 Chèques repas		
616310 Assurances accidents du travail		
616311 Assurance salaire garanti		
616312 Assurance responsabilité civile		
616320 Frais de déplacement - Intervention de l'employeur		
61633 Service médical interentreprises		
61634 Frais de formation		
61635 Cadeaux et libéralités (service social)		
61636 Restaurant d'entreprise - cantine		
61637 Frais forfaitaires propres à l'employeur		
61639 Autres frais de personnel		

6164 Pensions de retraite et de survie

6164 Pensions de retraite et de survie		

6165 Estimations des pécules de vacances

61650 Estimations des pécules de vacances - Dotations		
61651 Estimations des pécules de vacances - Utilisations (-)		

6166 Provisions pour primes de fin d'année

61660 Provisions pour primes de fin d'année - Dotations		
61661 Provisions pour primes de fin d'année - Utilisations (-)		

617 Personnel intérimaire et personnes qui sont mises à la disposition de l'association

6171 Personnel intérimaire		
6172 Personnel mis à la disposition - autres		

618 Indemnités aux administrateurs

6180 Jetons de présence et frais de déplacement des administrateurs		

		Frais directs	Frais refacturés	TOTAAL
62	Rémunérations, charges sociales et pensions			
6202	Rémunérations et avantages sociaux directs - Employés			
62020	Rémunérations assujetties à l'ONSS			
62021	Double pécule de vacances			
62029	Autres rémunérations et avantages sociaux directs			
6203	Rémunérations et avantages sociaux directs - Ouvriers			
62030	Rémunérations assujetties à l'ONSS			
62039	Autres rémunérations et avantages sociaux directs			
6204	Rémunérations et avantages sociaux directs - Frais d'informatique liés au personnel			
62040	Rémunérations assujetties à l'ONSS			
62041	Double pécule de vacances			
62049	Autres rémunérations et avantages sociaux directs			
6205	Rémunérations et avantages sociaux directs - Autres membres de personnel			
6205	Rémunérations et avantages sociaux directs - Autres membres du personnel			
621	Cotisations patronales d' assurances sociales			
621	Cotisations patronales d' assurances sociales			
622	Primes patronales pour assurances extra-légales			
6220	Primes d'employeurs pour assurances extralégales - Assurance de groupe			
6221	Primes d'employeurs pour assurances extralégales - Assurance hospitalisation			
623	Autres frais de personnel			
6230	Chèques repas			
62310	Assurance d'accidents du travail			
62311	Assurance salaire garanti			
62312	Assurance responsabilité civile			
62320	Frais de déplacement - Intervention de l'employeur			
6233	Service médical interentreprises			
6234	Frais de formation			
6235	Cadeaux et libéralités (service social)			
6236	Restaurant d'entreprise - cantine			
6237	Frais forfaitaires propres à l'employeur			
6239	Autres frais de personnel			
624	Pensions de retraite et de survie			
624	Pensions de retraite et de survie			
625	Estimations des pécules de vacances			
6250	Estimations des pécules de vacances - Dotations			
6251	Estimations des pécules de vacances - Utilisations (-)			
626	Provisions pour primes de fin d'année			
6260	Provisions pour primes de fin d'année - Dotations			
6261	Provisions pour primes de fin d'année - Utilisations (-)			

		Frais directs	Frais refacturés	TOTAAL
63 Amortissements, réductions de valeurs et dispositions pour risques et charges				
6300	Amortissements sur frais d'établissement			
6301	Amortissements sur immobilisations incorporelles			
6302	Amortissements sur immobilisations corporelles			
6308	Réductions de valeur sur immobilisations incorporelles			
6309	Réductions de valeur sur immobilisations corporelles			
6350	Provisions pour pensions et obligations similaires - Dotations			
6351	Provisions pour pensions et obligations similaires - Utilisations et reprises (-)			
6360	Provisions pour grosses réparations - Dotations			
6361	Provisions pour grosses réparations - Utilisations et reprises (-)			
6370	Provisions pour obligations environnementales - Dotations			
6371	Provisions pour obligations environnementales - Utilisations et reprises (-)			
6380	Provisions pour autres risques et charges - Dotations			
6381	Provisions pour autres risques et charges - Utilisations et reprises (-)			
64 Autres charges d'exploitation				
640	Charges fiscales d'exploitation			
641	Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles			
6431	Dons avec droit de reprise			
6432	Dons sans droit de reprise			
6440	Pertes diverses			
6480	Remboursements de subsides à l'Agence			
649	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)			
65 Charges financières				
6500	Intérêts et frais sur comptes à vue			
6501	Intérêts sur prêts			
6502	Intérêts leasing - voitures			
6503	Intérêts leasing - autres			
6504	Intérêts de retard			
6505	Autres charges de dettes			
6510	Réductions de valeur sur actifs circulants - Dotations			
6511	Réductions de valeur sur actifs circulants - Reprises (-)			
652	Moins-values sur réalisation d'actifs circulants			
655	Ecart de conversion des devises			
6560	Provisions à caractères financier - Dotations			
6561	Provisions à caractères financier - Reprises (-)			
6570	Frais de gestion des comptes bancaires pour prestations familiales			
6571	Intérêts négatifs sur comptes bancaires pour prestations familiales			
6572	Frais bancaires divers pour prestations familiales			
6573	Frais de gestion des comptes bancaires pour fonctionnement			
6574	Intérêts négatifs sur comptes bancaires pour fonctionnement			
6575	Frais bancaires divers pour fonctionnement			
6590	Différences de paiement et d'arrondi pour prestations familiales			
6591	Différences de paiement et d'arrondi pour gestion			
66 Charges exceptionnelles				
6600	Amortissements et réd. de valeur exceptionnels (dotations) - Sur frais d'établissement			
6601	Amortissements et réd. de valeur exceptionnels (dotations) - Sur immob. incorporelles			
6602	Amortissements et réd. de valeur exceptionnels (dotations) - Sur immob. corporelles			
661	Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)			
6620	Provisions pour risques et charges exceptionnels - Dotations			
6621	Provisions pour risques et charges exceptionnels - Utilisations (-)			
663	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés			
664-667	Charges exceptionnelles diverses			
668	Autres charges financières non récurrentes			
669	Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)			
TOTAL DES FRAIS				

71 Recettes courantes			
71300	Frais judiciaires et intérêts liés – prestations familiales		
71301	Frais judiciaires et intérêts liés – fournisseurs		
7131	Notes de crédit et ristournes afférentes à un exercice antérieur		
7132	Vente de biens et de publications		
72 Remboursements de rémunérations et avantages sociaux directs			
720	Rémunérations du personnel		
721	Cotisations patronales d'assurances sociales		
723	Autres frais du personnel		
724	Fonds des pensions		

		Frais directs	Frais refacturés	TOTAAL
73 Subsidies				
7320	Dons sans droit de reprise (+/-) - Des particuliers			
7321	Dons sans droit de reprise (+/-) - Des entreprises			
7330	Dons avec droit de reprise (+/-) - Des particuliers			
7331	Dons avec droit de reprise (+/-) - Des entreprises			
7340	Legs sans droit de reprise (+/-) - Des particuliers			
7341	Legs sans droit de reprise (+/-) - Des entreprises			
7350	Legs avec droit de reprise (+/-) - Des particuliers			
7351	Legs avec droit de reprise (+/-) - Des entreprises			
736	Subsidies			
7370	Subvention de fonctionnement en provenance de la Région wallonne			
7371	Subvention pour investissement en provenance de la Région wallonne			
73720	Subvention de fonctionnement			
73721	Remboursement des frais d'examens médicaux			
73722	Remboursement des frais d'administration des examens médicaux			
73723	Intérêts dus de plein droit			
7380	Interventions autres en provenance de la Wallonie			
738100	Transferts pour la gestion des charges du passé - Frais de fonctionnement			
74 Autres produits d'exploitation				
741	Plus - values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles			
7430	Location biens immobiliers			
7431	Location matériel de bureau			
7440	Récupération assurance accidents du travail			
7441	Récupération assurance salaire garanti			
7442	Récupération assurance autre			
7450	Avantages en nature - voitures			
7451	Cotisations personnelles - usage de véhicules d'entreprises			
746	Prestations de service			
747	Imputation de frais à des tiers			
748	Contrôles faits pour un autre tiers			
749	Produits d'exploitation divers			
75 Produits financiers				
7510	Intérêts sur effets à rente fixe			
7511	Intérêts sur compte à terme			
7512	Intérêts sur compte à vue			
752	Plus - values sur la réalisation d'actifs circulants			
753	Subsidies en capital			
755	Ecart de conversion des devises			
756	Produits financiers divers			
759	Différences de paiement			
76 Produits exceptionnels				
7600	Reprise d'amortissements et de réductions de valeur - Sur immobilisations incorporelles			
7601	Reprise d'amortissements et de réductions de valeur - Sur immobilisations corporelles			
761	Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières			
762	Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels			
763	Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés			
764-768	Autres produits exceptionnels			
769	Autres produits financiers non récurrents			
TOTAL DES PRODUITS				

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,


Valérie DE BUE

Annexe 4. FORMULAIRE A REMPLIR - COMPTE DE GESTION

EXERCICE

OPERATIONS DU COMPTE DE GESTION

69 Affectation du résultat opérations de gestion

695	Transfert de tout autre moyen déterminé par le Gouvernement art 63, §2, 5°
696	Transfert d'une partie de l'excédent du compte de gestion
699	Dotations à la réserve administrative

79 Affectation du résultat opérations de gestion

799	Prélèvement de la réserve administrative
-----	--

Reserve administrative: évolution

Solde de début du 1 janvier	
+ Dotations à la réserve administrative	
- Prélèvement de la réserve administrative	
+ Divers	
= Solde final au 31 décembre	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,



Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,



Valérie DE BUE

Annexe 5. FORMULAIRE A REMPLIR - COMPTE D'ALLOCATIONS

EXERCICE

OPERATIONS DU COMPTE DE GESTION

TOTAL

60 Prestations sociales

600 Prestations familiales dues

6000	Prestations familiales dues - Régime extinctif		
	600000 PF en régime extinctif - Taux ordinaire		
	600001 PF en régime extinctif - Chômeurs et pensionnés LGAF art. 42bis		
	600002 PF en régime extinctif – Orphelins LGAF art. 50bis		
	600003 PF en régime extinctif – Invalides LGAF art. 50ter		
	600004 PF en régime extinctif - Familles monoparentales LGAF art. 41		
	600005 PF en régime extinctif - Supplément d'âge		
	600006 PF en régime extinctif - Enfants atteints d'une affection LGAF art.47		
	600007 PF en régime extinctif - Allocations de naissance		
	600008 PF en régime extinctif - Prime d'adoption		
	600009 PF en régime extinctif - Montant forfaitaire pour enfant placé chez un particulier LGAF art.70ter		
	600010 PF en régime extinctif - Complément annuel		
6001	Prestations familiales dues - décret RW 08-02-2018		
	600100 Prestations familiales - Prime de naissance art.7§1		
	600101 Prestations familiales - Prime d'adoption art.8§1		
	600102 Prestations familiales - Allocation de base art. 9§1		
	600103 Prestations familiales – Allocation de base art. 9§2		
	600104 Prestations familiales - Montant forfaitaire pour enfant placé art.10		
	600105 Prestations familiales - Familles nombreuses art.11§1, 1°		
	600106 Prestations familiales - Familles nombreuses art.11§1, 2°		
	600107 Prestations familiales - Familles monoparentales art.12, 1°		
	600108 Prestations familiales - Familles monoparentales art.12, 2°		
	600109 Prestations familiales - Supplément social art.13§1, 1°		
	600110 Prestations familiales - Supplément social art.13§1, 2°		
	600111 Prestations familiales - Supplément social art.13§2		
	600112 Prestations familiales - Supplément invalides art.14		
	600113 Prestations familiales – Orphelins mono parent art. 15		
	600114 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 1°		
	600115 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 2°		
	600116 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 3°		
	600117 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 4°		
	600118 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 5°		
	600119 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 6°		
	600120 Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 7°		
	600121 Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 1°		
	600122 Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 2°		
	600123 Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 3°		
	600124 Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 4°		
6020	Prestations familiales – relation avec l'étranger		
	602000 Paiements par différence avec l'étranger		
6030	Prestations sociales servies indûment et irrécouvrables		
	60302 Indus irrécouvrables délaissés à charge de la Région Wallonne (art.64 décret du 08-02-2018)		
6050	Transferts vers le régulateur - prestations familiales		
	60500 Financement PF - remboursements de demande de fonds		
	60501 Financement PF - Solde annuel à rembourser		

TOTAL DES FRAIS	
------------------------	--

70 Prestations sociales

700 Prestations familiales indues

7000	Prestations familiales indues - régime extinctif	
700000	PF en régime extinctif - Taux ordinaire	
700001	PF en régime extinctif - Chômeurs et pensionnés LGAF art. 42bis	
700002	PF en régime extinctif – Orphelins LGAF art. 50bis	
700003	PF en régime extinctif – Invalides LGAF art. 50ter	
700004	PF en régime extinctif - Familles monoparentales LGAF art. 41	
700005	PF en régime extinctif - Supplément d'âge	
700006	PF en régime extinctif - Enfants atteints d'une affection LGAF art.47	
700007	PF en régime extinctif - Allocations de naissance	
700008	PF en régime extinctif - Prime d'adoption	
700009	PF en régime extinctif - Montant forfaitaire pour enfant placé chez un particulier LGAF art.70ter	
700010	PF en régime extinctif - Complément annuel	

7001	Prestations familiales indues - décret RW 08-02-2018	
700100	Prestations familiales - Prime de naissance art.7§1	
700101	Prestations familiales - Prime d'adoption art.8§1	
700102	Prestations familiales - Allocation de base art. 9§1	
700103	Prestations familiales – Allocation de base art. 9§2	
700104	Prestations familiales - Montant forfaitaire pour enfant placé art.10	
700105	Prestations familiales - Familles nombreuses art.11§1, 1°	
700106	Prestations familiales - Familles nombreuses art.11§1, 2°	
700107	Prestations familiales - Familles monoparentales art.12, 1°	
700108	Prestations familiales - Familles monoparentales art.12, 2°	
700109	Prestations familiales - Supplément social art.13§1, 1°	
700110	Prestations familiales - Supplément social art.13§1, 2°	
700111	Prestations familiales - Supplément social art.13§2	
700112	Prestations familiales - Supplément invalides art.14	
700113	Prestations familiales – Orphelins mono parent art. 15	
700114	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 1°	
700115	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 2°	
700116	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 3°	
700117	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 4°	
700118	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 5°	
700119	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 6°	
700120	Prestations familiales - Enfants atteints d'une affection art.16, 7°	
700121	Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 1°	
700122	Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 2°	
700123	Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 3°	
700124	Prestations familiales - Prime de rentrée scolaire annuelle art.17, 4°	

7020	Prestations familiales – relation avec l'étranger	
702000	Palements par différence avec l'étranger	

7030	Prestations sociales prescrites ou impayées	
70302	Correction d'indus irrécouvrables à charge de la région wallonne	

7050	Transferts du régulateur - prestations familiales	
70500	Financement PF - demande de fonds	
70501	Financement PF - Solde annuel à recevoir	

TOTAL DES PRODUITS		
---------------------------	--	--

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. De Bue' with a stylized flourish at the end.

Valérie DE BUE

Annexe 6. FORMULAIRE A REMPLIR - FONDS DE RESERVE

EXERCICE

OPERATIONS DU FONDS DE RESERVE

68 Affectation du résultat opérations d'allocations familiales	
6800 Irrécouvrable en raison d'une erreur de la caisse visée à l'article 82, alinéa 2	
6801 Irrécouvrable en raison de la prescription visée aux articles 96 et 97	
6802 Irrécouvrable en raison d'une erreur d'un bénéficiaire imputé à la GG avant 1/1/14	
682 Couverture définitive des pertes causées par toute autre raison	
683 Réduction de valeur sur débiteurs douteux	
686 Dépassement de la limite du fonds de réserve	
689 Dotations au fonds de réserve	
78 Affectation du résultat opérations d'allocations familiales	
780 Intérêts fonds de réserve et de trésorerie	
781 Dons et legs	
786 Transfert d'une partie de l'excédent du compte de gestion	
788 Transfert au fonds de réserve de 1,5 % des montants indus recouvrés, article 63, §2	
789 Prélèvement du fonds de réserve	

Fonds de Réserve: évolution

Solde de début du 1 janvier	
+ Dotations au fonds de réserve	
- Prélèvement du fonds de réserve	
+ Divers	
= Solde final au 31 décembre	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,



Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,



Valérie DE BUE

ACTIF	EXERCICE
ACTIFS IMMOBILISES	
I. <u>Frais d'établissement</u> Frais d'établissement Frais de restructuration	<u>Amortissements</u>
II. <u>Immobilisations incorporelles</u> Logiciel Autres droits acquis Acomptes versés	
III. <u>Immobilisations corporelles</u> A Terrains et constructions B Machines de bureau B Equipement informatique B Autres installations, machines et outillage C Mobilier C Matériel roulant D Immob. détenues en location-financement et droits similaires E Autres immobilisations corporelles F Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	
IV. <u>Immobilisations financières</u> C Cautionnements versés en numéraire et garanties C Garanties locatives C Autres garanties	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	
ACTIFS CIRCULANTS	
V. <u>Créances à plus d'un an</u> B Autres créances	
VII. <u>Créances à un an au plus</u> A Débiteurs de prestations indues A Débiteurs douteux de prestations indues B Autres créances sur débiteurs de prestations indues B Compte courant Agence B Frais à récupérer de l'Agence B Créances sur les entités liées et les tiers B Subside en Capital B Avances et prêts au personnel B Créances sur ventes d'actifs immobilisés B Créances diverses sur régulateur B Créances diverses	
VIII. <u>Placements de trésorerie</u> B Titres à revenu fixe B Dépôts à terme	
IX. <u>Valeurs disponibles</u> Valeurs échues à l'encaissement Etablissements de crédit Caisses	
X. <u>Comptes de régularisation</u> Charges à reporter Produits acquis et Intérêts non échus Retenues pour autres caisses ou entités Attributaires-mois de transition - AF	
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	
TOTAL DE L'ACTIF	

PASSIF	EXERCICE
FONDS SOCIAL	
III. <u>Plus-values de réévaluation</u> Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles	
IV. <u>Fonds affectés</u> C Fonds de réserve C Réserve administrative C Réserve administrative affectée à la couverture des débiteurs D Transfert des immobilisations	
VI. <u>Subsides en capital</u> Subsides en capital reçus en espèces	
TOTAL FONDS SOCIAL	
PROVISIONS	
VII. <u>Provisions pour risques et charges</u> A Pensions et obligations similaires A Grosses réparations et gros entretiens A Autres risques et charges B Dons et legs avec droit de reprise	
TOTAL PROVISIONS	
DETTES	
VIII. <u>Dettes à plus d'un an</u> A Dettes de location-financement et assimilées A Etablissements de crédit A Autres emprunts B Fournisseurs D Autres dettes	
IX. <u>Dettes à un an au plus</u> A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B Etablissements de crédit C Autres emprunts C Fournisseurs E Impôts et taxes à payer E Sécurité sociale à payer E Rémunérations à payer E Retenues sur salaires E Pécules de vacances E Provisions pour primes de fin d'année F Attributaires F Attributaires - mois de transition - AF F Versements sans affectation immédiate F Ordres de paiement retournés F Compte courant Agence F Couverture de l'indu F Autres dettes	
X. <u>Comptes de régularisation</u> Charges et intérêts à imputer Produits et intérêts à reporter Produits à reporter - Avances mois de transition	
TOTAL DETTES	
TOTAL DU PASSIF	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,


Valérie DE BUE

ACTIF	EXERCICE
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	
VII. Créances à un an au plus A Débiteurs de prestations indues A Débiteurs douteux de prestations indues B Autres créances sur débiteurs de prestations indues B Compte courant Agence	
IX. Valeurs disponibles Valeurs échues à l'encaissement Etablissements de crédit Virements internes Caisses	
X. Comptes de régularisation Produits acquis Retenues pour autres caisses ou entités Attributaires - mois de transition - AF	
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	
TOTAL DE L'ACTIF	
A reporter de gestion à allocations familiales	

PASSIF	EXERCICE
<u>FONDS SOCIAL</u>	
IV. Fonds affectés C Fonds de réserve C Réserve administrative affectée à la couverture des débiteurs	
TOTAL FONDS SOCIAL	
<u>PROVISIONS</u>	
TOTAL PROVISIONS	
<u>DETTES</u>	
IX. Dettes à un an au plus B Etablissements de crédit F Attributaires - mois de transition - AF F Versements sans affectation immédiate F Ordres de paiement retournés F Compte courant Agence F Couverture de l'indu	
X. Comptes de régularisation Produits à reporter - Financement des prestations familiales Produits à reporter - Avances mois de transition	
TOTAL DETTES	
TOTAL DU PASSIF	
A reporter de allocations familiales à gestion	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,


Valérie DE BUE

Annexe 9. FORMULAIRE A COMPLETER - BILAN DE
GESTION

BILAN DE GESTION AU
31 DECEMBRE

ACTIF	EXERCICE
ACTIFS IMMOBILISES	
I. <u>Frais d'établissement</u> Frais d'établissement Frais de restructuration	<i>Amortissements</i>
II. <u>Immobilisations incorporelles</u> Logiciel Autres droits acquis Acomptes versés	
III. <u>Immobilisations corporelles</u> A Terrains et constructions B Machines de bureau B Equipement informatique B Autres installations, machines et outillage C Mobilier C Matériel roulant D Immobilisations détenues en location-financement et droits E Autres immobilisations corporelles F Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	
IV. <u>Immobilisations financières</u> C Cautionnements versés en numéraire et garanties C Garanties locatives C Autres garanties	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	
ACTIFS CIRCULANTS	
V. <u>Créances à plus d'un an</u> B Autres créances	
VII. <u>Créances à un an au plus</u> B Autres créances sur débiteurs de prestations indues B Compte courant Agence B Frais à récupérer de l'Agence B Créances sur les entités liées et les tiers B Subsidés en capital B Avances et prêts au personnel B Créances sur ventes d'actifs immobilisés B Créances diverses sur le régulateur B Créances diverses	
VIII. <u>Placements de trésorerie</u> B Titres à revenu fixe B Dépôts à terme	
IX. <u>Valeurs disponibles</u> Valeurs échues à l'encaissement Etablissements de crédit Virements internes Caisses	
X. <u>Comptes de régularisation</u> Charges à reporter Produits acquis et Intérêts non échus	
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	
TOTAL DE L'ACTIF	
A reporter de allocations familiales à gestion	

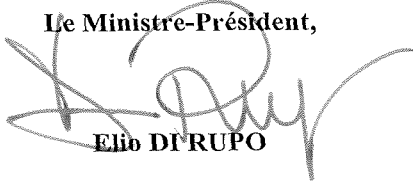
PASSIF	EXERCICE
FONDS SOCIAL	
III. <u>Plus-value de réévaluation</u> Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles	
IV. <u>Fonds affectés</u> C Réserve administrative D Transfert des immobilisations	
VI. <u>Subsides en capital</u> Subsides en capital reçus en espèces	
TOTAL FONDS SOCIAL	
PROVISIONS	
VII. <u>Provisions pour risques et charges</u> A Pensions et obligations similaires A Grosses réparations et gros entretiens A Autres risques et charges B Dons et legs avec droit de reprise	
TOTAL PROVISIONS	
DETTES	
VIII. <u>Dettes à plus d'un an</u> A Dettes de location-financement et assimilées A Etablissements de crédit A Autres emprunts B Fournisseurs D Autres dettes	
IX. <u>Dettes à un an au plus</u> A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B Etablissements de crédit C Autres emprunts C Fournisseurs E Impôts et taxes à payer E Sécurité sociale à payer E Rémunérations à payer E Retenues sur salaires E Pécules de vacances E Provisions pour primes de fin d'année F Versements sans affectation immédiate F Compte courant Agence F Autres dettes	
X. <u>Comptes de régularisation</u> Charges et intérêts à imputer Produits et intérêts à reporter	
TOTAL DETTES	
TOTAL DU PASSIF	
A reporter de gestion à allocations familiales	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de

l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,


Valérie DE BUE

Annexe 10. FORMULAIRE A COMPLETER - COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Codes	Frais directs et produits	Frais refacturés et produits	Total
I. Produits d'exploitation	70/74			
A. Prestations sociales	70			
B. Recettes courantes	71			
C. Remboursements de rémunérations et avantages sociaux directs	72			
D. Subsidés	73			
E. Autres produits d'exploitation	74			
II. Charges d'exploitation	60/64			
A. Prestations sociales	60			
B. Services et biens divers	61			
1. Frais d'immeuble	610			
2. Frais de bureau	611			
3. Frais d'informatique	612			
4. Contentieux	613			
5. Indemnités à des tiers	614			
6. Frais de voiture, de voyage et de déplacement	615			
7. Rémunérations, charges sociales et pensions - personnel commun mis à la disposition par des entités liées	616			
8. Personnel intérimaire et personnes qui sont mises à la disposition de l'association	617			
9. Indemnités aux administrateurs	618			
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62			
1 Rémunérations et avantages sociaux directs	620			
2 Cotisations patronales d' assurances sociales	621			
3 Primes patronales pour assurances extra-légales	622			
4 Autres frais de personnel	623			
5 Pensions de retraite et de survie	624			
6 Estimations des pécules de vacances	625			
7 Provisions pour primes de fin d'année	626			
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630			
F. Provisions pour risques et charges	635/8			
1 Provisions pour pensions et obligations similaires	635			
2 Provisions pour grosses réparations	636			
3 Provisions pour autres risques et charges	638			
G. Autres charges d'exploitation	640/8			
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649			
III. Bénéfice d'exploitation	(70/64)			
Perte d'exploitation	(64/70)			

COMPTE DE RESULTAT

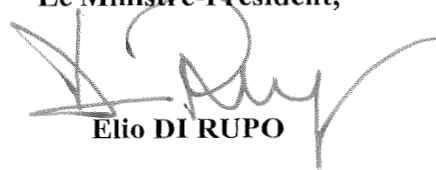
	Codes	Frais directs et produits	Frais refacturés et produits	Total
III. Bénéfice d'exploitation	(70/64)			
Perte d'exploitation	(64/70)			
IV. Produits financiers	75			
B. Produits des actifs circulants	751			
C. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752			
D. Subsidés en capital	753			
E. Autres produits financiers	755/9			
V. Charges financières	65			
A. Charges des dettes	650			
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651			
C. Autres charges financières	652/9			
VI. Bénéfice courant	(70/65)			
Perte courante	(65/70)			
VII. Produits exceptionnels	76			
A. Reprise d'amortissements et de réductions de valeur Sur immobilisations incorporelles et corporelles	760			
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761			
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762			
D. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés	763			
E. Autres produits exceptionnels	764/9			
VIII. Charges exceptionnelles	66			
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660			
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)	661			
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662			
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663			
E. Charges exceptionnelles diverses	664/7			
F. Autres charges financières non récurrentes	668			
G. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	669			
IX. Bénéfice du compte de gestion	(70/66)			
Perte du compte de gestion	(66/70)			

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'E. Di Rupo', with a long horizontal stroke extending to the right.

Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'V. De Bue', with a long horizontal stroke extending to the right.

Valérie DE BUE

RESERVE ADMINISTRATIVE**I. SOLDE DE DEBUT DU 1 JANVIER****II. PRODUITS**

- A. Excédent du compte de gestion
- B. Divers

III. CHARGES

- A. Déficit du compte de gestion
- B. Transfert de tout autre moyen déterminé par le Gouvernement art 63, §2, 5°
- C. Transfert d'une partie de l'excédent du compte de gestion
- D. Divers

IV. SOLDE FINAL AU 31 DECEMBRE**FONDS DE RESERVE****I. SOLDE DE DEBUT DU 1 JANVIER****II. PRODUITS**

- A. Intérêts fonds de réserve et de trésorerie
- B. Dons et legs
- C. Transfert d'une partie de l'excédent du compte de gestion
- D. Transfert au Fonds de réserve de 1,5 % des montants indus recouverts, art 63, §2
- E. Divers

III. CHARGES

- A. Couverture définitive des prestations payées indûment
1. Irrécouvrable en raison d'une erreur de la caisse visée à l'article 82, alinéa 2
 2. Irrécouvrable en raison de la prescription visée aux articles 96 et 97
 3. Irrécouvrable en raison d'une erreur d'un bénéficiaire imputé à la
Gestion globale avant le 1/1/2014
- B. Couverture définitive des pertes causées par toute autre raison
- C. Dépassement de la limite du fonds de réserve
- D. Divers

IV. SOLDE FINAL AU 31 DECEMBRE**RESUME DES RESULTATS**

- I. SECTEUR GESTION
- II. SECTEUR ALLOCATIONS FAMILIALES (fonds de réserve)

III. TOTAL

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du... (date) portant exécution de l'article 70 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Namur, le ... (date).

Pour le Gouvernement :


Le Ministre-Président,
Elio DI RUPO

La Ministre en charges des prestations familiales,


Valérie DE BUE